

Règlement des compétitions Comité Franche-Comté



Mise à jour : 30/11/2022

RÈGLES GÉNÉRALES

Article 1 : Joueurs admis dans les compétitions

Pour toutes les épreuves, et quel que soit le stade de la compétition, les joueurs admis à participer à une phase de la compétition devront être affiliés au Comité Franche-Comté de Tarot (la présentation de la licence pourra être demandée par l'arbitre).

Les joueurs ne devront pas être sous le coup d'une suspension.

Les joueurs non qualifiables pour le ou les tours suivants (Comité, Zone ou Championnat de France) ne seront pas admis.

Article 2 : Inscriptions aux compétitions

Tout joueur ou toute équipe désirant participer à une compétition doit s'inscrire directement sur le site internet du comité ou peut confier cette tâche au responsable des inscriptions de son club. Chaque joueur devra vérifier que son inscription a bien été enregistrée dans le module « inscription aux compétitions » du site du comité **avant la date limite d'inscription** qui est reportée sur le calendrier officiel du comité Franche-Comté Tarot (en bleu) disponible lui aussi sur le site. Passé ce délai, le président de CCR se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute inscription supplémentaire. En cas de dysfonctionnement du site ou problème de réseau, un joueur ou un membre d'une équipe peut contacter le webmaster ou le président de CCR pour vérifier que son inscription a bien été enregistrée.

Le paiement de l'inscription se fera sur place. Si un joueur ne règle pas son inscription le jour de la compétition, le comité le laissera jouer quand même. Par contre, s'il ne régularise pas sa dette, le comité ne prendra plus en compte ses inscriptions aux compétitions.

Au cas où la compétition se jouerait en plusieurs tours, un joueur (ou une équipe) qui parvient à se qualifier pour le tour suivant est considéré comme inscrit. S'il désire se désister, il devra prévenir le président de CCR par mail ou par téléphone. Ce désistement ne sera valable que si le président de CCR a pu procéder à son remplacement. Si toutefois un joueur ne se présente pas le jour du 2^{ème} tour de la compétition (généralement pour la 3^{ème} séance), il sera considéré comme défaillant, sauf cas de force majeure. En cas de force majeure, le joueur devra fournir un document officiel au comité, comme un certificat médical, un avis de décès, etc.

Article 3 : Défaillance d'un joueur ou d'une équipe

Tout joueur participant à une épreuve homologuée FFT doit obligatoirement commencer et terminer l'épreuve.

Un joueur inscrit à un championnat et ne se présentant pas, sans avoir averti au préalable (au plus tard une heure avant le début du dit championnat) est déclaré défaillant.

Un joueur qualifié pour une séance suivante et ne pouvant jouer cette séance ou ne s'y présentant pas est considéré comme défaillant.

Un joueur qualifié pour une phase suivante et ne pouvant jouer cette phase suivante n'est pas considéré comme défaillant, à condition qu'il prévienne en temps utile le président de la CCR et/ou le responsable de zone.

En cas de défaillance, un joueur ne pourra pas, ipso facto, participer à la même épreuve du jour de la défaillance jusqu'à la fin de la saison suivante, indépendamment du niveau.

Dans le cas de l'individuel, le joueur sera interdit de jouer toutes les compétitions individuelles duplicatées (open, séries, senior).

Dans le cas d'un championnat en donnes libres, le joueur est automatiquement suspendu de tous les championnats en donnes libres : libre individuel, libre duo, libre interclubs par quatre et libre senior.

Le responsable de la CCR ne retiendra qu'à titre très exceptionnel les absences dûment justifiées. La présente mesure ne se substituera pas aux éventuelles poursuites.

En cas d'abandon ou de scratch d'un joueur (une triplète, une quadrette) en cours de séance, toutes les donnes jouées au cours de la séance par ce joueur (cette triplète, cette quadrette) sont neutralisées. Leurs adversaires marquent Moyenne-Tournoi en individuel ou en triplète, 0 PM en quadrette, sauf si l'abandon se produit à l'avant-dernière ou dernière position.

Article 4 : Remplacement dans une compétition en plusieurs séances

En cas de forfait ou de défaillance d'un joueur ayant disputé une séance de la phase de l'épreuve, le 1^{er} remplaçant est choisi d'abord dans la ligne du joueur défaillant, puis s'il n'est pas présent, dans l'ordre du classement alterné. En cas de forfait ou de défaillance d'un joueur ayant disputé plusieurs séances de la phase de l'épreuve, le 1^{er} remplaçant est choisi dans l'ordre du classement général. Le ou les remplaçants refusant de jouer la séance suivante ne sont pas sanctionnables.

Article 5 : Remplacement au départ d'une compétition

Un joueur ou une équipe inscrit pour l'épreuve pourra être remplacé, en cas d'absence, par un joueur ou une équipe non inscrit, à condition qu'il ou elle respecte la série ou l'indice de valeur de la dite compétition. Le joueur ou l'équipe qui rentre devient un qualifié à part entière et peut prétendre à un titre, à une qualification ou à une sélection pour une phase suivante.

Même pour le bon déroulement d'un tournoi, aucune dérogation ne pourra être donnée (joueur d'une autre série complétant une table par exemple, équipe jouant avec un indice non autorisé, etc.). Il y aura une ou plusieurs tables relais (en cas de tournois parallèles) ou il sera organisé un tournoi où le champion régional de la saison précédente, s'il est présent, sera le 1^{er} exempté, puis si besoin le ou les meilleurs joueurs du comité au classement national. Les exemptés seront qualifiés d'office pour la séance suivante. A l'issue de ce tournoi sera éliminé le nombre de joueurs nécessaire à la bonne suite de la compétition.

RÈGLES GÉNÉRALES

Article 6 : Champion régional

Chaque champion régional de la saison précédente est automatiquement qualifié pour la finale régionale. Celui-ci remet cette qualification en jeu s'il joue les épreuves précédant la finale pour laquelle il aurait été qualifié.

Article 7 : Accueil et mise en place des joueurs, retards et scratches

Le jour de la compétition, le club veillera à ouvrir les portes de la salle une heure avant le début de l'épreuve. Les participants devront se présenter à l'arbitre jusqu'à 13h15 pour confirmer leur présence. Ce dernier effectuera sa mise en place jusqu'à 13h30, heure à laquelle les joueurs prendront place.

Tout joueur ou toute équipe arrivant entre 13h30 et 13h45 sera pénalisé de 0,50 % d'abaissement du pourcentage en individuel et en triplettes par fraction de cinq minutes de retard, de 1 PM en quadrettes et en Coupe de France, de 100 points en donnes libres. Après 15 minutes de retard, l'arbitre devra éliminer définitivement le ou les absents et faire jouer le ou les remplaçants prévus. Pour la Coupe de France, le règlement diffère par rapport au scratch (voir règlement des compétitions FFT).

Il faut adapter l'article s'il y a des changements d'horaires. Exemple : possibilité de commencer une compétition senior à 10h00 (présentation à 9h45, départ 10h00, pénalités de 10h00 à 10h15, scratch à 10h15).

Article 8 : Préparation des donnes par l'arbitre

Pour les championnats en donnes dupliquées, les mains des preneurs sont préparées par l'arbitre, le chien et les mains de défense sont distribués à la table par le preneur. Le chien est accepté tel quel. Si le Petit est sec dans une des mains de défense, une nouvelle main d'attaque est recrée par l'arbitre.

Cas particulier : en triplettes, avec un ou plusieurs tournois Emmanuel 16, les arbitres peuvent préparer entièrement (preneur et défense) le nombre de batteries nécessaires au déroulement du tournoi (gain de temps). Les mains auront été distribuées de manière naturelle. Les étuis qui se jouent en Howell après la 2^{ème} position pourront être aussi préparés entièrement par l'arbitre.

Article 9 : Paravent

Toutes les compétitions en donnes dupliquées se dérouleront obligatoirement avec paravent pour isoler les trois défenseurs.

Article 10 : Règles régissant les spectateurs

Les spectateurs sont soumis aux mêmes règles que les joueurs :

- les déplacements sont interdits sans autorisation de l'arbitre.
- les spectateurs doivent être assis derrière le joueur de leur choix, avec son accord. En quadrettes, ils ne peuvent suivre un attaquant.
- les spectateurs ne doivent suivre qu'un seul joueur.
- les discussions avec les autres joueurs ou spectateurs sont rigoureusement interdites, même au cours des rotations.
- les rotations s'effectuent dans l'ordre et le silence.

Tout spectateur enfreignant les règles précédentes, se verra, après avertissement, exclu de la salle où se déroule la compétition. En cas de refus de quitter la salle ou de récidive, le spectateur se verra traduit devant la chambre de discipline régionale.

De plus, les joueurs sont responsables du spectateur assis derrière eux. Ces joueurs seront donc pénalisés en cas de reproche à leur spectateur.

Article 11 : Attitude de l'arbitre

L'arbitre est chargé d'assurer le bon déroulement de l'épreuve et la parfaite régularité de la compétition, de garantir une bonne ambiance de jeu, de maintenir la discipline, de rassembler les marques, de calculer les résultats, d'établir le classement et de le transmettre à l'autorité responsable. Il suit pour cela les instructions des règlements de la FFT.

Il lui appartient, sous réserve du droit d'appel des intéressés, de juger les cas litigieux, de décider de toute rectification de marque, d'appliquer toute pénalité et, en cas d'irrégularité ou de faute grave, d'informer l'autorité compétente.

Il peut interdire la présence de spectateurs dans les salles de championnat. Il prévient les spectateurs qu'ils sont tenus aux mêmes règles que les joueurs.

L'arbitre devra laisser, au moment du dîner, un minimum d'1h30 entre les deux séances, et ce à partir de 19h00. Si la 1^{ère} séance se termine plus tôt, la reprise ne pourra pas se faire avant 20h30. L'arbitre devra annoncer l'heure de reprise juste avant de jouer la dernière position.

Concernant les pauses, et pour pouvoir permettre aux joueurs qui le désirent de fumer ou de s'aérer, l'arbitre aménagera un ou deux arrêts, en adéquation avec le déroulement du tournoi.

L'arbitre devra expliquer avant chaque séance son déroulement, s'il y a des éliminés ou non, s'il y a un coefficient...

Article 12 : Vérification des feuilles de route par les joueurs et validation des résultats par l'arbitre

Les feuilles de route doivent être distribuées par l'arbitre à l'issue de la séance. Toute réclamation portant sur le report des scores doit être formulée auprès de l'arbitre dans un délai de 15 minutes après la distribution de la dernière feuille de route.

RÈGLES GÉNÉRALES

Si le score saisi informatiquement correspond au score qui est inscrit sur la feuille de marque, alors il ne peut être changé et aucune réclamation n'est possible.

Lors d'une compétition en deux séances, une fois les résultats validés, la position de départ pour la 2^{ème} séance sera attribuée aux participants selon leur classement de la 1^{ère} séance et selon le serpentini défini par les logiciels de calculs.

Article 13 : Droit des joueurs, réclamations et appels

Les réclamations seront acceptées selon les modalités du règlement des compétitions FFT.

Article 14 : Transmission des documents et diffusion

L'arbitre de la compétition devra impérativement faire parvenir les résultats au président de comité, au président de CCR, au responsable de la compétition et au webmaster du site du comité dans un délai de deux jours après la date de l'épreuve.

Ce règlement devra être affiché par chaque président de club. Au cas où cela ne soit pas possible, il devra être disponible si des licenciés du club souhaitent le consulter. Il sera communiqué sur le site internet du comité.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL INDIVIDUEL OPEN**Article 1 : Admission**

Tous les joueurs licenciés, à jour de leurs cotisations annuelles au comité de Franche-Comté, peuvent concourir au championnat régional individuel open.

Article 2 : Déroulement de la compétition

L'épreuve se déroulera en 4 séances.

Si le nombre de participants est un multiple de quatre, la finale se déroulera en 4 séances, commençant dès la 1^{ère} séance qui réunira tous les participants.

Si le nombre de participants permet d'organiser un seul tournoi ou plusieurs tournois parallèles avec une ou plusieurs tables relais et s'il est permis aux participants de jouer un nombre de donnes suffisant, la finale débutera dès la 1^{ère} séance.

La suite de la compétition se passera comme prévu dans le tableau de l'article 3.

Dans le cas contraire, la finale se déroulera en 3 séances. La 1^{ère} séance sera considérée comme 1/2 finale. La 1^{ère} séance attribuera ses propres PCN. La 1^{ère} séance réunira tous les joueurs moins 1, 2 ou 3 joueurs qualifiés d'office pour la 2^{ème} séance. Les joueurs qualifiés d'office seront, par ordre de priorité : le Champion régional de la saison précédente, puis les joueurs du comité les mieux classés au classement national. Le nombre de joueurs éliminés de la 1^{ère} séance est prévu dans le tableau de l'article 3. La suite de la compétition suivra ce tableau.

Article 3 : Tableau du déroulement de la compétition suivant le nombre de participants

Participants	1 ^{ère} séance				2 ^{ème} séance			3 ^{ème} séance		4 ^{ème} séance	
	Phase	Nb joueurs	Organisation	Nb éliminés	Phase	Nb joueurs	Organisation	Nb joueurs	Organisation	Nb joueurs	Organisation
76	Finale	76	3 x 5 + 1 x 4	0		76	3 x 5 + 1 x 4	40	2 x 5	28	1 x 7
75	1/2 F (-3 j)	72	3 x 6	3	Finale	72	3 x 6	40	2 x 5	28	1 x 7
74	1/2 F (-2 j)	72	3 x 6	2	Finale	72	3 x 6	40	2 x 5	28	1 x 7
73	1/2 F (-1 j)	72	3 x 6	1	Finale	72	3 x 6	40	2 x 5	28	1 x 7
72	Finale	72	3 x 6	0		72	3 x 6	40	2 x 5	28	1 x 7
71	1/2 F (-3 j)	68	1 x 5 + 3 x 4	3	Finale	68	1 x 5 + 3 x 4	40	2 x 5	28	1 x 7
70	1/2 F (-2 j)	68	1 x 5 + 3 x 4	2	Finale	68	1 x 5 + 3 x 4	40	2 x 5	28	1 x 7
69	1/2 F (-1 j)	68	1 x 5 + 3 x 4	1	Finale	68	1 x 5 + 3 x 4	40	2 x 5	28	1 x 7
68	Finale	68	1 x 5 + 3 x 4	0		68	1 x 5 + 3 x 4	40	2 x 5	28	1 x 7
67	1/2 F (-3 j)	64	4 x 4	3	Finale	64	4 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
66	1/2 F (-2 j)	64	4 x 4	2	Finale	64	4 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
65	1/2 F (-1 j)	64	4 x 4	1	Finale	64	4 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
64	Finale	64	4 x 4	0		64	4 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
63	1/2 F (-3 j)	60	3 x 5	3	Finale	60	3 x 5	32	2 x 4	28	1 x 7
62	1/2 F (-2 j)	60	3 x 5	2	Finale	60	3 x 5	32	2 x 4	28	1 x 7
61	1/2 F (-1 j)	60	3 x 5	1	Finale	60	3 x 5	32	2 x 4	28	1 x 7
60	Finale	60	3 x 5	0		60	3 x 5	32	2 x 4	28	1 x 7
59	1/2 F (-3 j)	59	2 x 5 + 1 x 4	3	Finale	56	2 x 7	32	2 x 4	28	1 x 7
58	1/2 F (-2 j)	58	2 x 5 + 1 x 4	2	Finale	56	2 x 7	32	2 x 4	28	1 x 7
57	1/2 F (-1 j)	57	2 x 5 + 1 x 4	1	Finale	56	2 x 7	32	2 x 4	28	1 x 7
56	Finale	56	2 x 7	0		56	2 x 7	32	2 x 4	28	1 x 7
55	Finale	55	2 x 7 (1 relais)	3		52	1 x 5 + 2 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
54	Finale	54	2 x 7 (2 relais)	2		52	1 x 5 + 2 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
53	1/2 F (-1 j)	52	1 x 5 + 2 x 4	1	Finale	52	1 x 5 + 2 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
52	Finale	52	1 x 5 + 2 x 4	0		52	1 x 5 + 2 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
51	1/2 F (-3 j)	48	3 x 4	3	Finale	48	3 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
50	1/2 F (-2 j)	48	3 x 4	2	Finale	48	3 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
49	1/2 F (-1 j)	48	3 x 4	1	Finale	48	3 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
48	Finale	48	3 x 4	0		48	3 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
47	1/2 F (-3 j)	44	1 x 6 + 1 x 5	3	Finale	44	1 x 6 + 1 x 5	28	1 x 7	20	1 x 5
46	1/2 F (-2 j)	44	1 x 6 + 1 x 5	2	Finale	44	1 x 6 + 1 x 5	28	1 x 7	20	1 x 5
45	1/2 F (-1 j)	44	1 x 6 + 1 x 5	1	Finale	44	1 x 6 + 1 x 5	28	1 x 7	20	1 x 5
44	Finale	44	1 x 6 + 1 x 5	0		44	1 x 6 + 1 x 5	28	1 x 7	20	1 x 5
43	1/2 F (-3 j)	40	2 x 5	3	Finale	40	2 x 5	28	1 x 7	20	1 x 5
42	1/2 F (-2 j)	40	2 x 5	2	Finale	40	2 x 5	28	1 x 7	20	1 x 5
41	1/2 F (-1 j)	40	2 x 5	1	Finale	40	2 x 5	28	1 x 7	20	1 x 5
40	Finale	40	2 x 5	0		40	2 x 5	28	1 x 7	20	1 x 5
39	1/2 F (-1 j)	36	1 x 5 + 1 x 4	3	Finale	36	1 x 5 + 1 x 4	28	1 x 7	20	1 x 5
38	1/2 F (-1 j)	36	1 x 5 + 1 x 4	2	Finale	36	1 x 5 + 1 x 4	28	1 x 7	20	1 x 5
37	1/2 F (-1 j)	36	1 x 5 + 1 x 4	1	Finale	36	1 x 5 + 1 x 4	28	1 x 7	20	1 x 5
36	Finale	36	1 x 5 + 1 x 4	0		36	1 x 5 + 1 x 4	28	1 x 7	20	1 x 5

Article 4 : Nombre de qualifiés et PP redistribués

Nombre de qualifiés : 8.

Ordre de remplacement national : 3^{ème} rang.

Redistribution de PP (du 1^{er} au 12^{ème}) : 23 / 18 / 15 / 12 / 9 / 8 / 6 / 5 / 4 / 3 / 2 / 2.

CHAMPIONNAT DE ZONE INDIVIDUEL 1^{ère} SÉRIE

(en accord avec les comités Alsace et Lorraine)

Article 1 : Admission

Tous les joueurs 1^{ère} Série, licenciés en Franche-Comté, Alsace et Lorraine, à jour de leurs cotisations annuelles, peuvent concourir au championnat de zone individuel 1^{ère} Série.

Article 2 : Déroulement de la compétition

L'épreuve se déroulera en 2 ou 4 séances, selon le nombre de participants.

Si le nombre de participants permet d'organiser un seul tournoi ou plusieurs tournois parallèles avec uniquement des tables complètes, la finale se déroulera en 2 séances, commençant dès la 1^{ère} séance qui réunira tous les participants. La suite de la compétition se passera comme prévu dans le tableau de l'article 3.

Dans le cas contraire, l'épreuve se déroulera en 4 séances. La finale, en 3 séances, débutera dès la 2^{ème} séance. La 1^{ère} séance sera considérée comme ½ finale. La 1^{ère} séance attribuera ses propres PCN. La 1^{ère} séance réunira tous les joueurs moins 1, 2 ou 3 joueurs qualifiés d'office pour la 2^{ème} séance. Les joueurs qualifiés d'office seront, par ordre de priorité : le Champion de zone de la saison précédente, puis les joueurs les mieux classés au classement national. Le nombre de joueurs éliminés de la 1^{ère} séance est prévu dans le tableau de l'article 3. La suite de la compétition suivra ce tableau.

Article 3 : Tableau du déroulement de la compétition suivant le nombre de participants

Participants	1 ^{ère} séance				2 ^{ème} séance			3 ^{ème} séance		4 ^{ème} séance	
	Phase	Nb joueurs	Organisation	Nb éliminés	Phase	Nb joueurs	Organisation	Nb joueurs	Organisation	Nb joueurs	Organisation
56	Finale	56	2 x 7	8		48	3 x 4				
55	½ F (-3 j)	52	1 x 5 + 2 x 4	3	Finale	48	1 x 5 + 2 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
54	½ F (-2 j)	52	1 x 5 + 2 x 4	2	Finale	48	1 x 5 + 2 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
53	½ F (-1 j)	52	1 x 5 + 2 x 4	1	Finale	48	1 x 5 + 2 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
52	Finale	52	1 x 5 + 2 x 4	12		40	2 x 5				
51	½ F (-3 j)	48	3 x 4	3	Finale	48	3 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
50	½ F (-2 j)	48	3 x 4	2	Finale	48	3 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
49	½ F (-1 j)	48	3 x 4	1	Finale	48	3 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
48	Finale	48	3 x 4	8		40	2 x 5				
47	½ F (-3 j)	44	1 x 6 + 1 x 5	3	Finale	44	1 x 6 + 1 x 5	32	2 x 4	28	1 x 7
46	½ F (-2 j)	44	1 x 6 + 1 x 5	2	Finale	44	1 x 6 + 1 x 5	32	2 x 4	28	1 x 7
45	½ F (-1 j)	44	1 x 6 + 1 x 5	1	Finale	44	1 x 6 + 1 x 5	32	2 x 4	28	1 x 7
44	Finale	44	1 x 6 + 1 x 5	4		40	2 x 5				
43	½ F (-3 j)	40	2 x 5	3	Finale	40	2 x 5	28	1 x 7	20	1 x 5
42	½ F (-2 j)	40	2 x 5	2	Finale	40	2 x 5	28	1 x 7	20	1 x 5
41	½ F (-1 j)	40	2 x 5	1	Finale	40	2 x 5	28	1 x 7	20	1 x 5
40	Finale	40	2 x 5	12		28	1 x 7				
39	½ F (-3 j)	36	1 x 5 + 1 x 4	3	Finale	36	1 x 5 + 1 x 4	28	1 x 7	20	1 x 5
38	½ F (-2 j)	36	1 x 5 + 1 x 4	2	Finale	36	1 x 5 + 1 x 4	28	1 x 7	20	1 x 5
37	½ F (-1 j)	36	1 x 5 + 1 x 4	1	Finale	36	1 x 5 + 1 x 4	28	1 x 7	20	1 x 5
36	Finale	36	1 x 5 + 1 x 4	8		28	1 x 7				
35	½ F (-3 j)	32	2 x 4	3	Finale	32	2 x 4	28	1 x 7	20	1 x 5
34	½ F (-2 j)	32	2 x 4	2	Finale	32	2 x 4	28	1 x 7	20	1 x 5
33	½ F (-1 j)	32	2 x 4	1	Finale	32	2 x 4	28	1 x 7	20	1 x 5
32	Finale	32	2 x 4	4		28	1 x 7				
31	½ F (-3 j)	28	1 x 7	3	Finale	28	1 x 7	20	1 x 5	16	1 x 4
30	½ F (-2 j)	28	1 x 7	2	Finale	28	1 x 7	20	1 x 5	16	1 x 4
29	½ F (-1 j)	28	1 x 7	1	Finale	28	1 x 7	20	1 x 5	16	1 x 4
28	Finale	28	1 x 7	8		20	1 x 5				
27	½ F (-3 j)	24	1 x 6	3	Finale	24	1 x 6	20	1 x 5	16	1 x 4
26	½ F (-2 j)	24	1 x 6	2	Finale	24	1 x 6	20	1 x 5	16	1 x 4
25	½ F (-1 j)	24	1 x 6	1	Finale	24	1 x 6	20	1 x 5	16	1 x 4
24	Finale	24	1 x 6	4		20	1 x 5				
23	½ F (-3 j)	20	1 x 5	3	Finale	20	1 x 4	16	1 x 4	16	1 x 4
22	½ F (-2 j)	20	1 x 5	2	Finale	20	1 x 4	16	1 x 4	16	1 x 4
21	½ F (-1 j)	20	1 x 5	1	Finale	20	1 x 4	16	1 x 4	16	1 x 4
20	Finale	20	1 x 5	0		20	1 x 5				

Ce tableau convient à un nombre d'inscrits entre 20 et 56. Il pourra être complété par les CCR des comités, avec accord du responsable de zone, si le nombre de participants n'était pas compris dans cette fourchette.

Article 4 : Nombre de qualifiés et PP redistribués

Nombre de qualifiés : 8. Redistribution de PP : un tiers du nombre de participants (voir fichier Calcul des PP2023.xls).

CHAMPIONNAT RÉGIONAL INDIVIDUEL 2^{ème} SÉRIE**Article 1 : Admission**

Tous les joueurs 2^{ème} Série, à jour de leurs cotisations annuelles au comité de Franche-Comté, peuvent concourir au championnat régional individuel 2^{ème} Série.

Article 2 : Déroulement de la compétition

L'épreuve se déroulera en 2 ou 4 séances, selon le nombre de participants.

Si le nombre de participants le permet, la finale se déroulera en 2 séances, commençant dès la 1^{ère} séance qui réunira tous les participants. La suite de la compétition se passera comme prévu dans le tableau de l'article 3.

Dans le cas contraire, l'épreuve se déroulera en 4 séances. La finale, en 3 séances, débutera dès la 2^{ème} séance. La 1^{ère} séance sera considérée comme 1/2 finale. La 1^{ère} séance attribuera ses propres PCN. La 1^{ère} séance réunira tous les joueurs moins 1, 2 ou 3 joueurs qualifiés d'office pour la 2^{ème} séance. Les joueurs qualifiés d'office seront, par ordre de priorité : le Champion régional de la saison précédente, puis les joueurs du comité les mieux classés au classement national. Le nombre de joueurs éliminés de la 1^{ère} séance est prévu dans le tableau de l'article 3. La suite de la compétition suivra ce tableau.

Article 3 : Tableau du déroulement de la compétition suivant le nombre de participants

Participants	1 ^{ère} séance				2 ^{ème} séance			3 ^{ème} séance		4 ^{ème} séance	
	Phase	Nb joueurs	Organisation	Nb éliminés	Phase	Nb joueurs	Organisation	Nb joueurs	Organisation	Nb joueurs	Organisation
56	Finale	56	2 x 7	8		48	3 x 4				
55	1/2 F (-3 j)	52	1 x 5 + 2 x 4	3	Finale	48	1 x 5 + 2 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
54	1/2 F (-2 j)	52	1 x 5 + 2 x 4	2	Finale	48	1 x 5 + 2 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
53	1/2 F (-1 j)	52	1 x 5 + 2 x 4	1	Finale	48	1 x 5 + 2 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
52	Finale	52	1 x 5 + 2 x 4	12		40	2 x 5				
51	1/2 F (-3 j)	48	3 x 4	3	Finale	48	3 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
50	1/2 F (-2 j)	48	3 x 4	2	Finale	48	3 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
49	1/2 F (-1 j)	48	3 x 4	1	Finale	48	3 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
48	Finale	48	3 x 4	8		40	2 x 5				
47	1/2 F (-3 j)	44	1 x 6 + 1 x 5	3	Finale	44	1 x 6 + 1 x 5	32	2 x 4	28	1 x 7
46	1/2 F (-2 j)	44	1 x 6 + 1 x 5	2	Finale	44	1 x 6 + 1 x 5	32	2 x 4	28	1 x 7
45	1/2 F (-1 j)	44	1 x 6 + 1 x 5	1	Finale	44	1 x 6 + 1 x 5	32	2 x 4	28	1 x 7
44	Finale	44	1 x 6 + 1 x 5	4		40	2 x 5				
43	1/2 F (-3 j)	40	2 x 5	3	Finale	40	2 x 5	28	1 x 7	20	1 x 5
42	1/2 F (-2 j)	40	2 x 5	2	Finale	40	2 x 5	28	1 x 7	20	1 x 5
41	1/2 F (-1 j)	40	2 x 5	1	Finale	40	2 x 5	28	1 x 7	20	1 x 5
40	Finale	40	2 x 5	12		28	1 x 7				
39	1/2 F (-3 j)	36	1 x 5 + 1 x 4	3	Finale	36	1 x 5 + 1 x 4	28	1 x 7	20	1 x 5
38	1/2 F (-2 j)	36	1 x 5 + 1 x 4	2	Finale	36	1 x 5 + 1 x 4	28	1 x 7	20	1 x 5
37	1/2 F (-1 j)	36	1 x 5 + 1 x 4	1	Finale	36	1 x 5 + 1 x 4	28	1 x 7	20	1 x 5
36	Finale	36	1 x 5 + 1 x 4	8		28	1 x 7				
35	1/2 F (-3 j)	32	2 x 4	3	Finale	32	2 x 4	28	1 x 7	20	1 x 5
34	1/2 F (-2 j)	32	2 x 4	2	Finale	32	2 x 4	28	1 x 7	20	1 x 5
33	1/2 F (-1 j)	32	2 x 4	1	Finale	32	2 x 4	28	1 x 7	20	1 x 5
32	Finale	32	2 x 4	4		28	1 x 7				
31	1/2 F (-3 j)	28	1 x 7	3	Finale	28	1 x 7	20	1 x 5	16	1 x 4
30	1/2 F (-2 j)	28	1 x 7	2	Finale	28	1 x 7	20	1 x 5	16	1 x 4
29	1/2 F (-1 j)	28	1 x 7	1	Finale	28	1 x 7	20	1 x 5	16	1 x 4
28	Finale	28	1 x 7	8		20	1 x 5				
27	1/2 F (-3 j)	24	1 x 6	3	Finale	24	1 x 6	20	1 x 5	16	1 x 4
26	1/2 F (-2 j)	24	1 x 6	2	Finale	24	1 x 6	20	1 x 5	16	1 x 4
25	1/2 F (-1 j)	24	1 x 6	1	Finale	24	1 x 6	20	1 x 5	16	1 x 4
24	Finale	24	1 x 6	4		20	1 x 5				
23	1/2 F (-3 j)	20	1 x 5	3	Finale	20	1 x 4	16	1 x 4	16	1 x 4
22	1/2 F (-2 j)	20	1 x 5	2	Finale	20	1 x 4	16	1 x 4	16	1 x 4
21	1/2 F (-1 j)	20	1 x 5	1	Finale	20	1 x 4	16	1 x 4	16	1 x 4
20	Finale	20	1 x 5	0		20	1 x 5				

Ce tableau convient à un nombre d'inscrits entre 20 et 56. Il pourra être complété par la CCR, avec accord du responsable de zone, si le nombre de participants n'était pas compris dans cette fourchette.

Article 4 : Nombre de qualifiés et PP redistribués

Nombre de qualifiés : 5.

Ordre de remplacement national : 24^{ème} rang.

Redistribution de PP : un tiers du nombre de participants (voir fichier Calcul des PP2023.xls).

CHAMPIONNAT RÉGIONAL INDIVIDUEL PROMOTION**Article 1 : Admission**

Tous les joueurs 3^{ème}, 4^{ème} Série et non classés, licenciés en Franche-Comté, à jour de leurs cotisations annuelles, peuvent concourir au championnat régional individuel Promotion.

Article 2 : Déroulement de la compétition

L'épreuve se déroulera en 2 ou 4 séances, selon le nombre de participants.

Si le nombre de participants permet d'organiser un seul tournoi ou plusieurs tournois parallèles, avec table(s) relais, la finale se déroulera en 2 séances, commençant dès la 1^{ère} séance qui réunira tous les participants. La suite de la compétition se passera comme prévu dans le tableau de l'article 3.

Dans le cas contraire, l'épreuve se déroulera en 4 séances. La finale, en 3 séances, débutera dès la 2^{ème} séance. La 1^{ère} séance sera considérée comme ½ finale. La 1^{ère} séance attribuera ses propres PCN. La 1^{ère} séance réunira tous les joueurs moins 1, 2 ou 3 joueurs qualifiés d'office pour la 2^{ème} séance. Les joueurs qualifiés d'office seront, par ordre de priorité : le Champion régional de la saison précédente, puis les joueurs du comité les mieux classés au classement national. Le nombre de joueurs éliminés de la 1^{ère} séance est prévu dans le tableau de l'article 3. La suite de la compétition suivra ce tableau.

Article 3 : Tableau du déroulement de la compétition suivant le nombre de participants

Participants	1 ^{ère} séance				2 ^{ème} séance			3 ^{ème} séance		4 ^{ème} séance	
	Phase	Nb joueurs	Organisation	Nb éliminés	Phase	Nb joueurs	Organisation	Nb joueurs	Organisation	Nb joueurs	Organisation
76	Finale	76	3 x 5 + 1 x 4	0		76	3 x 5 + 1 x 4	40	2 x 5	28	1 x 7
75	½ F (-3 j)	72	3 x 6	3	Finale	72	3 x 6	40	2 x 5	28	1 x 7
74	½ F (-2 j)	72	3 x 6	2	Finale	72	3 x 6	40	2 x 5	28	1 x 7
73	½ F (-1 j)	72	3 x 6	1	Finale	72	3 x 6	40	2 x 5	28	1 x 7
72	Finale	72	3 x 6	0		72	3 x 6	40	2 x 5	28	1 x 7
71	½ F (-3 j)	68	1 x 5 + 3 x 4	3	Finale	68	1 x 5 + 3 x 4	40	2 x 5	28	1 x 7
70	½ F (-2 j)	68	1 x 5 + 3 x 4	2	Finale	68	1 x 5 + 3 x 4	40	2 x 5	28	1 x 7
69	½ F (-1 j)	68	1 x 5 + 3 x 4	1	Finale	68	1 x 5 + 3 x 4	40	2 x 5	28	1 x 7
68	Finale	68	1 x 5 + 3 x 4	0		68	1 x 5 + 3 x 4	40	2 x 5	28	1 x 7
67	½ F (-3 j)	64	4 x 4	3	Finale	64	4 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
66	½ F (-2 j)	64	4 x 4	2	Finale	64	4 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
65	½ F (-1 j)	64	4 x 4	1	Finale	64	4 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
64	Finale	64	4 x 4	0		64	4 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
63	½ F (-3 j)	60	3 x 5	3	Finale	60	3 x 5	32	2 x 4	28	1 x 7
62	½ F (-2 j)	60	3 x 5	2	Finale	60	3 x 5	32	2 x 4	28	1 x 7
61	½ F (-1 j)	60	3 x 5	1	Finale	60	3 x 5	32	2 x 4	28	1 x 7
60	Finale	60	3 x 5	0		60	3 x 5	32	2 x 4	28	1 x 7
59	½ F (-3 j)	59	2 x 5 + 1 x 4	3	Finale	56	2 x 7	32	2 x 4	28	1 x 7
58	½ F (-2 j)	58	2 x 5 + 1 x 4	2	Finale	56	2 x 7	32	2 x 4	28	1 x 7
57	½ F (-1 j)	57	2 x 5 + 1 x 4	1	Finale	56	2 x 7	32	2 x 4	28	1 x 7
56	Finale	56	2 x 7	0		56	2 x 7	32	2 x 4	28	1 x 7
55	Finale	55	2 x 7 (1 relais)	3		52	1 x 5 + 2 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
54	Finale	54	2 x 7 (2 relais)	2		52	1 x 5 + 2 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
53	½ F (-1 j)	52	1 x 5 + 2 x 4	1	Finale	52	1 x 5 + 2 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
52	Finale	52	1 x 5 + 2 x 4	0		52	1 x 5 + 2 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
51	½ F (-3 j)	48	3 x 4	3	Finale	48	3 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
50	½ F (-2 j)	48	3 x 4	2	Finale	48	3 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
49	½ F (-1 j)	48	3 x 4	1	Finale	48	3 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
48	Finale	48	3 x 4	0		48	3 x 4	32	2 x 4	28	1 x 7
47	½ F (-3 j)	44	1 x 6 + 1 x 5	3	Finale	44	1 x 6 + 1 x 5	28	1 x 7	20	1 x 5
46	½ F (-2 j)	44	1 x 6 + 1 x 5	2	Finale	44	1 x 6 + 1 x 5	28	1 x 7	20	1 x 5
45	½ F (-1 j)	44	1 x 6 + 1 x 5	1	Finale	44	1 x 6 + 1 x 5	28	1 x 7	20	1 x 5
44	Finale	44	1 x 6 + 1 x 5	0		44	1 x 6 + 1 x 5	28	1 x 7	20	1 x 5
43	½ F (-3 j)	40	2 x 5	3	Finale	40	2 x 5	28	1 x 7	20	1 x 5
42	½ F (-2 j)	40	2 x 5	2	Finale	40	2 x 5	28	1 x 7	20	1 x 5
41	½ F (-1 j)	40	2 x 5	1	Finale	40	2 x 5	28	1 x 7	20	1 x 5
40	Finale	40	2 x 5	0		40	2 x 5	28	1 x 7	20	1 x 5
39	½ F (-1 j)	36	1 x 5 + 1 x 4	3	Finale	36	1 x 5 + 1 x 4	28	1 x 7	20	1 x 5
38	½ F (-1 j)	36	1 x 5 + 1 x 4	2	Finale	36	1 x 5 + 1 x 4	28	1 x 7	20	1 x 5
37	½ F (-1 j)	36	1 x 5 + 1 x 4	1	Finale	36	1 x 5 + 1 x 4	28	1 x 7	20	1 x 5
36	Finale	36	1 x 5 + 1 x 4	0		36	1 x 5 + 1 x 4	28	1 x 7	20	1 x 5

Article 4 : Nombre de qualifiés et PP redistribués

Nombre de qualifiés : 7.

Ordre de remplacement national : 19^{ème} rang.

Redistribution de PP : un tiers du nombre de participants (voir fichier Calcul des PP2023.xls).

CHAMPIONNAT RÉGIONAL INDIVIDUEL DUPLICATÉ SENIOR**Article 1 : Admission**

Tous les joueurs licenciés, à jour de leurs cotisations annuelles au comité de Franche-Comté, et ayant au moins 60 ans le 31 décembre de la saison en cours, sans restriction de classement, peuvent concourir au championnat régional individuel duplicaté senior.

Article 2 : Déroulement de la compétition

L'épreuve se déroulera en 2 ou 3 séances, selon le nombre de participants.

Si le nombre de participants permet d'organiser un seul tournoi ou plusieurs tournois parallèles (tables complètes ou tables relais), la finale se déroulera en 2 séances, commençant dès la 1^{ère} séance qui réunira tous les participants. La suite de la compétition se passera comme prévu dans le tableau de l'article 3.

Dans le cas contraire, l'épreuve se déroulera en 3 séances. La finale, en 2 séances, débutera dès la 2^{ème} séance. La 1^{ère} séance sera considérée comme ½ finale. La 1^{ère} séance attribuera ses propres PCN. La 1^{ère} séance réunira tous les joueurs moins 1, 2 ou 3 joueurs qualifiés d'office pour la 2^{ème} séance. Les joueurs qualifiés d'office seront, par ordre de priorité : le Champion régional de la saison précédente, puis les joueurs du comité les mieux classés au classement national. Le nombre de joueurs éliminés de la 1^{ère} séance est prévu dans le tableau de l'article 3. La suite de la compétition suivra ce tableau.

Article 3 : Tableau du déroulement de la compétition suivant le nombre de participants

Participants	1 ^{ère} séance				2 ^{ème} séance			3 ^{ème} séance	
	Phase	Nb joueurs	Organisation	Nb éliminés	Phase	Nb joueurs	Organisation	Nb joueurs	Organisation
56	Finale	56	2 x 7	0		56	2 x 7		
55	Finale	55	2 x 7 (1 t rel)	3		52	2 x 4 + 1 x 5		
54	Finale	54	2 x 7 (2 t rel)	2		52	2 x 4 + 1 x 5		
53	½ F (-1 j)	52	1 x 5 + 2 x 4	1	Finale	52	1 x 5 + 2 x 4	28	1 x 7
52	Finale	52	1 x 5 + 2 x 4	0		52	1 x 5 + 2 x 4		
51	½ F (-3 j)	48	3 x 4	3	Finale	48	3 x 4	28	1 x 7
50	½ F (-2 j)	48	3 x 4	2	Finale	48	3 x 4	28	1 x 7
49	½ F (-1 j)	48	3 x 4	1	Finale	48	3 x 4	28	1 x 7
48	Finale	48	3 x 4	0		48	3 x 4		
47	½ F (-3 j)	44	1 x 6 + 1 x 5	3	Finale	44	1 x 6 + 1 x 5	28	1 x 7
46	½ F (-2 j)	44	1 x 6 + 1 x 5	2	Finale	44	1 x 6 + 1 x 5	28	1 x 7
45	½ F (-1 j)	44	1 x 6 + 1 x 5	1	Finale	44	1 x 6 + 1 x 5	28	1 x 7
44	Finale	44	1 x 6 + 1 x 5	0		44	1 x 6 + 1 x 5		
43	Finale	43	1 x 11	3		40	2 x 5		
42	½ F (-2 j)	40	2 x 5	2	Finale	40	2 x 5	28	1 x 7
41	½ F (-1 j)	40	2 x 5	1	Finale	40	2 x 5	28	1 x 7
40	Finale	40	2 x 5	0		40	2 x 5		
39	½ F (-3 j)	36	1 x 5 + 1 x 4	3	Finale	36	1 x 5 + 1 x 4	28	1 x 7
38	½ F (-2 j)	36	1 x 5 + 1 x 4	2	Finale	36	1 x 5 + 1 x 4	28	1 x 7
37	½ F (-1 j)	36	1 x 5 + 1 x 4	1	Finale	36	1 x 5 + 1 x 4	28	1 x 7
36	Finale	36	1 x 5 + 1 x 4	0		36	1 x 5 + 1 x 4		
35	½ F (-3 j)	32	2 x 4	3	Finale	32	2 x 4	28	1 x 7
34	½ F (-2 j)	32	2 x 4	2	Finale	32	2 x 4	28	1 x 7
33	½ F (-1 j)	32	2 x 4	1	Finale	32	2 x 4	28	1 x 7
32	Finale	32	2 x 4	0		32	2 x 4		
31	½ F (-3 j)	28	1 x 7	3	Finale	28	1 x 7	20	1 x 5
30	½ F (-2 j)	28	1 x 7	2	Finale	28	1 x 7	20	1 x 5
29	½ F (-1 j)	28	1 x 7	1	Finale	28	1 x 7	20	1 x 5
28	Finale	28	1 x 7	0		28	1 x 7		
27	½ F (-3 j)	24	1 x 6	3	Finale	24	1 x 6	20	1 x 5
26	½ F (-2 j)	24	1 x 6	2	Finale	24	1 x 6	20	1 x 5
25	½ F (-1 j)	24	1 x 6	1	Finale	24	1 x 6	20	1 x 5
24	Finale	24	1 x 6	0		24	1 x 6		
23	½ F (-3 j)	20	1 x 5	3	Finale	20	1 x 5	16	1 x 4
22	½ F (-2 j)	20	1 x 5	2	Finale	20	1 x 5	16	1 x 4
21	½ F (-1 j)	20	1 x 5	1	Finale	20	1 x 5	16	1 x 4
20	Finale	20	1 x 5	0		20	1 x 5		

Article 4 : Nombre de qualifiés et PP redistribués

Nombre de qualifiés : 8.

Ordre de remplacement national : 29^{ème} rang.

Redistribution de PP : voir fichier Calcul des PP2023.xls.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL TRIPLETTES D1**Article 1 : Admission**

Les trois joueurs de l'équipe doivent être à jour de leurs cotisations annuelles au comité de Franche-Comté. Pour jouer en D1, l'indice de valeur d'une triplette doit être supérieur à 14, selon le tableau ci-dessous.

	1N	1P	1C	1K	1T	2P	2C	2K	2T	3P	3C	3K	3T	4P	4C	4K	4T	NC
Indices de valeur	100	98	96	56	45	14	11	8	7	6	6	6	6	5	5	4	4	4

Article 2 : Déroulement de la compétition

L'épreuve se déroulera en 3 séances, en finale dès la 1^{ère} séance. Si le nombre de triplettes est inférieur à 11, il n'y aura que deux séances. La compétition se passera comme prévu dans le tableau de l'article 3.

Article 3 : Tableau du déroulement de la compétition suivant le nombre de triplettes participantes

1 ^{ère} séance		2 ^{ème} séance		3 ^{ème} séance	
Nombre de triplettes	Organisation	Nombre de triplettes	Organisation	Nombre de triplettes	Organisation
26	1 x 13 tables	26	1 x 13 tables	16	1 x E16
25	1 x 13 (une relais)	24	2 x H12	16	1 x E16
24	2 x H12	24	2 x H12	16	1 x E16
23	2 x H12 (une relais)	22	1 x 11 tables	16	1 x E16
22	1 x 11 tables	16	1 x E16	8	1 x E8
21	1 x 11 (une relais)	16	1 x E16	8	1 x E8
20	1 x 10 tables	16	1 x E16	8	1 x E8
19	1 x 10 (une relais)	16	1 x E16	8	1 x E8
18	1 x 9 tables	16	1 x E16	8	1 x E8
17	1 x 9 (une relais)	16	1 x E16	8	1 x E8
16	1 x E16	16	1 x E16	8	1 x E8
15	1 x E16 (une relais)	15	1 x E16 (une relais)	8	1 x E8
14	1 x H14	14	1 x H14	8	1 x E8
13	1 x H14 (une relais)	13	1 x H14 (une relais)	8	1 x E8
12	1 x H12	12	1 x H12	8	1 x E8
11	1 x H12 (une relais)	11	1 x H12 (une relais)	8	1 x E8
10	1 x H10 (3 étuis)	8	1 x E8		
9	1 x H10 (relais)	8	1 x E8		
8	1 x H8 (4 étuis)	8	1 x E8		

Article 4 : Nombre de qualifiés et PP redistribués

Nombre de triplettes qualifiées : 3.

Ordre de remplacement national : 22^{ème} rang.

Redistribution de PP à un tiers des équipes inscrites au départ : 24 / 19 / 15 / 12 / 10 / 8 / 6 / 5 / 4 / 3 / 3 / 2.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL TRIPLETTES D2**Article 1 : Admission**

Les trois joueurs de l'équipe doivent être à jour de leurs cotisations annuelles au comité de Franche-Comté. Pour jouer en D2, l'indice de valeur d'une triplette doit être inférieur à 67, selon le tableau ci-dessous.

	1N	1P	1C	1K	1T	2P	2C	2K	2T	3P	3C	3K	3T	4P	4C	4K	4T	NC
Indices de valeur	100	98	96	56	45	14	11	8	7	6	6	6	6	5	5	4	4	4

Article 2 : Déroulement de la compétition

L'épreuve se déroulera en 2 séances, en finale dès la 1^{ère} séance. La compétition se passera comme prévu dans le tableau de l'article 3.

Article 3 : Tableau du déroulement de la compétition suivant le nombre de triplettes participantes

1 ^{ère} séance		2 ^{ème} séance	
Nombre de triplettes	Organisation	Nombre de triplettes	Organisation
36	1 x 18 tables	32	2 x E16
35	1 x 18 (une relais)	32	2 x E16
34	1 x 17 tables	32	2 x E16
33	1 x 17 (une relais)	32	2 x E16
32	2 x E16	32	2 x E16
31	2 x E16 (une relais)	31	2 x E16 (une relais)
30	2 x E16 (deux relais)	30	2 x E16 (deux relais)
29	1 x 15 tables	16	1 x E16
28	1 x 14 tables	16	1 x E16
27	1 x 14 tables	16	1 x E16
26	1 x 13 tables	16	1 x E16
25	1 x 13 tables	16	1 x E16
24	1 x 12 tables	16	1 x E16
23	1 x 12 tables	16	1 x E16
22	1 x 11 tables	16	1 x E16
21	1 x 11 (une relais)	16	1 x E16
20	1 x 10 tables	16	1 x E16
19	1 x 10 (une relais)	16	1 x E16
18	1 x 9 tables	16	1 x E16
17	1 x 9 (une relais)	16	1 x E16
16	1 x E16	16	1 x E16
15	1 x E16 (une relais)	15	1 x E16 (une relais)
14	1 x H14	14	1 x H14
13	1 x H14 (une relais)	12	1 x H12
12	1 x H12	12	1 x H12
11	1 x H12 (une relais)	8	1 x E8
10	1 x H10	8	1 x E8
9	1 x H10 (relais)	8	1 x E8
8	1 x E8	8	1 x E8

Article 4 : Nombre de qualifiés et PP redistribués

Nombre de triplettes qualifiées : 3.

Ordre de remplacement national : 24^{ème} rang.

Redistribution de PP à un tiers des équipes inscrites au départ : 12 / 10 / 8 / 6 / 5 / 4 / 3 / 3 / 2 / 2 / 1 / 1.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL TRIPLETTES D3**Article 1 : Admission**

Les trois joueurs de l'équipe doivent être à jour de leurs cotisations annuelles au comité de Franche-Comté. Pour jouer en D3, l'indice de valeur d'une triplette doit être inférieur à 20, selon le tableau ci-dessous.

	1N	1P	1C	1K	1T	2P	2C	2K	2T	3P	3C	3K	3T	4P	4C	4K	4T	NC
Indices de valeur	100	98	96	56	45	14	11	8	7	6	6	6	6	5	5	4	4	4

Article 2 : Déroulement de la compétition

L'épreuve se déroulera en 2 séances, en finale dès la 1^{ère} séance. La compétition se passera comme prévu dans le tableau de l'article 3.

Article 3 : Tableau du déroulement de la compétition suivant le nombre de triplettes participantes

1 ^{ère} séance		2 ^{ème} séance	
Nombre de triplettes	Organisation	Nombre de triplettes	Organisation
36	1 x 18 tables	32	2 x E16
35	1 x 18 (une relais)	32	2 x E16
34	1 x 17 tables	32	2 x E16
33	1 x 17 (une relais)	32	2 x E16
32	2 x E16	32	2 x E16
31	2 x E16 (une relais)	31	2 x E16 (une relais)
30	2 x E16 (deux relais)	30	2 x E16 (deux relais)
29	1 x 15 tables	26	1 x 13 tables
28	1 x 14 tables	26	1 x 13 tables
27	1 x 14 tables	26	1 x 13 tables
26	1 x 13 tables	26	1 x 13 tables
25	1 x 13 tables	22	1 x 11 tables
24	1 x 12 tables	22	1 x 11 tables
23	1 x 12 tables	22	1 x 11 tables
22	1 x 11 tables	22	1 x 11 tables
21	1 x 11 (une relais)	16	1 x E16
20	1 x 10 tables	16	1 x E16
19	1 x 10 (une relais)	16	1 x E16
18	1 x 9 tables	16	1 x E16
17	1 x 9 (une relais)	16	1 x E16
16	1 x E16	16	1 x E16
15	1 x E16 (une relais)	15	1 x E16 (une relais)
14	1 x H14	14	1 x H14
13	1 x H14 (une relais)	12	1 x H12
12	1 x H12	12	1 x H12
11	1 x H12 (une relais)	8	1 x E8
10	1 x H10	8	1 x E8
9	1 x H10 (relais)	8	1 x E8
8	1 x E8	8	1 x E8

Article 4 : Nombre de qualifiés et PP redistribués

Nombre de triplettes qualifiées : 3.

Ordre de remplacement national : 2^{ème} rang.

Redistribution de PP à un tiers des équipes inscrites au départ : 7 / 6 / 4 / 4 / 3 / 2 / 2 / 1 / 1 / 1 / 1 / 1.

CHAMPIONNAT QUADRETTES D1**Article 1 : Admission**

Les quatre joueurs de l'équipe doivent être à jour de leurs cotisations annuelles au comité de Franche-Comté. Pour jouer en D1, l'indice de valeur d'une quadrette doit être supérieur à 20, selon le tableau ci-dessous.

	1N	1P	1C	1K	1T	2P	2C	2K	2T	3P	3C	3K	3T	4P	4C	4K	4T	NC
Indices de valeur	100	98	96	56	45	14	11	8	7	6	6	6	6	5	5	4	4	4

Article 2 : Déroulement de la compétition

L'épreuve se déroulera en 3 séances, en finale dès la 1^{ère} séance. Si le nombre de quadrettes est inférieur à 10, il n'y aura que deux séances. La compétition se passera comme prévu dans le tableau de l'article 3.

Article 3 : Tableau du déroulement de la compétition suivant le nombre de quadrettes participantes

1 ^{ère} séance		2 ^{ème} séance		3 ^{ème} séance	
Nombre de quadrettes	Organisation	Nombre de quadrettes	Organisation	Nombre de quadrettes	Organisation
21	1 x 21 (1 étui)	21	1 x 21 (1 étui)	13	1 x 13 (2 étuis)
20	1 x 21 (1 étui)	18	2 x 9 (3 étuis)	11	1 x 11 (2 étuis)
19	1 x 19 (2 étuis) - 28 d	19	1 x 19 (2 étuis) - 28 d	11	1 x 11 (2 étuis)
18	1 x 19 (2 étuis) - 28 d	17	1 x 17 (2 étuis) - 28 d	9	1 x 9 (3 étuis)
17	1 x 17 (2 étuis) - 28 d	17	1 x 17 (2 étuis) - 28 d	9	1 x 9 (3 étuis)
16	1 x 17 (2 étuis) - 28 d	15	1 x 15 (2 étuis)	7	1 x 7 (4 étuis)
15	1 x 15 (2 étuis)	15	1 x 15 (2 étuis)	7	1 x 7 (4 étuis)
14	1 x 15 (2 étuis)	14	1 x 15 (2 étuis)	7	1 x 7 (4 étuis)
13	1 x 13 (2 étuis)	13	1 x 13 (2 étuis)	7	1 x 7 (4 étuis)
12	1 x 13 (2 étuis)	12	1 x 13 (2 étuis)	5	1 x 5 (5 étuis)
11	1 x 11 (2 étuis)	11	1 x 11 (2 étuis)	5	1 x 5 (5 étuis)
10	1 x 11 (3 étuis)	10	1 x 11 (2 étuis)	5	1 x 5 (5 étuis)
9	1 x 9 (3 étuis)	7	1 x 7 (4 étuis)		
8	1 x 9 (3 étuis)	7	1 x 7 (4 étuis)		
7	1 x 7 (4 étuis)	5	1 x 5 (6 étuis)		
6	1 x 7 (4 étuis)	5	1 x 5 (6 étuis)		
5	1 x 5 (6 étuis)	5	1 x 5 (6 étuis)		

Article 4 : Nombre de qualifiés et PP redistribués

Nombre de quadrettes qualifiées : 2.

Ordre de remplacement national : 10^{ème} rang.

Redistribution de PP à un tiers des équipes inscrites au départ : 24 / 19 / 15 / 12 / 10 / 8 / 6 / 5 / 4 / 3 / 3 / 2.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL QUADRETTES D2**Article 1 : Admission**

Les quatre joueurs de l'équipe doivent être à jour de leurs cotisations annuelles au comité de Franche-Comté. Pour jouer en D2, l'indice de valeur d'une quadrette doit être inférieur à 73, selon le tableau ci-dessous.

	1N	1P	1C	1K	1T	2P	2C	2K	2T	3P	3C	3K	3T	4P	4C	4K	4T	NC
Indices de valeur	100	98	96	56	45	14	11	8	7	6	6	6	6	5	5	4	4	4

Article 2 : Déroulement de la compétition

L'épreuve se déroulera en 2 séances, en finale dès la 1^{ère} séance. La compétition se passera comme prévu dans le tableau de l'article 3.

Article 3 : Tableau du déroulement de la compétition suivant le nombre de quadrettes participantes

1 ^{ère} séance		2 ^{ème} séance	
Nombre de quadrettes	Organisation	Nombre de quadrettes	Organisation
26	2 x 13 (2 étuis)	26	2 x 13 (2 étuis)
25	2 x 13 (2 étuis)	22	2 x 11 (2 étuis)
24	2 x 13 (2 étuis)	22	2 x 11 (2 étuis)
23	1 x 23 (1 étui)	22	2 x 11 (2 étuis)
22	2 x 11 (2 étuis)	22	2 x 11 (2 étuis)
21	2 x 11 (2 étuis)	15	1 x 15 (2 étuis)
20	2 x 11 (2 étuis)	15	1 x 15 (2 étuis)
19	1 x 19 (2 étuis) - 28 d	15	1 x 15 (2 étuis)
18	2 x 9 (3 étuis)	15	1 x 15 (2 étuis)
17	1 x 17 (2 étuis) - 28 d	13	1 x 13 (2 étuis)
16	2 x 9 (3 étuis)	13	1 x 13 (2 étuis)
15	1 x 15 (2 étuis)	13	1 x 13 (2 étuis)
14	1 x 15 (2 étuis)	13	1 x 13 (2 étuis)
13	1 x 13 (2 étuis)	13	1 x 13 (2 étuis)
12	1 x 13 (2 étuis)	11	1 x 11 (2 étuis)
11	1 x 11 (2 étuis)	11	1 x 11 (2 étuis)
10	1 x 11 (3 étuis)	9	1 x 9 (3 étuis)
9	1 x 9 (3 étuis)	9	1 x 9 (3 étuis)
8	1 x 9 (3 étuis)	7	1 x 7 (4 étuis)
7	1 x 7 (4 étuis)	7	1 x 7 (4 étuis)
6	1 x 7 (4 étuis)	5	1 x 5 (6 étuis)
5	1 x 5 (6 étuis)	5	1 x 5 (6 étuis)

Article 4 : Nombre de qualifiés et PP redistribués

Nombre de quadrettes qualifiées : 2.

Ordre de remplacement national : 2^{ème} rang.

Redistribution de PP à un tiers des équipes inscrites au départ : 12 / 10 / 8 / 6 / 5 / 4 / 3 / 3 / 2 / 2 / 1 / 1.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL QUADRETTES D3**Article 1 : Admission**

Les quatre joueurs de l'équipe doivent être à jour de leurs cotisations annuelles au comité de Franche-Comté. Pour jouer en D3, l'indice de valeur d'une quadrette doit être inférieur à 26, selon le tableau ci-dessous.

	1N	1P	1C	1K	1T	2P	2C	2K	2T	3P	3C	3K	3T	4P	4C	4K	4T	NC
Indices de valeur	100	98	96	56	45	14	11	8	7	6	6	6	6	5	5	4	4	4

Article 2 : Déroulement de la compétition

L'épreuve se déroulera en 2 séances, en finale dès la 1^{ère} séance. La compétition se passera comme prévu dans le tableau de l'article 3.

Article 3 : Tableau du déroulement de la compétition suivant le nombre de quadrettes participantes

1 ^{ère} séance		2 ^{ème} séance	
Nombre de quadrettes	Organisation	Nombre de quadrettes	Organisation
26	2 x 13 (2 étuis)	26	2 x 13 (2 étuis)
25	2 x 13 (2 étuis)	22	2 x 11 (2 étuis)
24	2 x 13 (2 étuis)	22	2 x 11 (2 étuis)
23	1 x 23 (1 étui)	22	2 x 11 (2 étuis)
22	2 x 11 (2 étuis)	22	2 x 11 (2 étuis)
21	2 x 11 (2 étuis)	21	2 x 11 (2 étuis)
20	2 x 11 (2 étuis)	20	2 x 11 (2 étuis)
19	1 x 19 (2 étuis) - 28 d	15	1 x 15 (2 étuis)
18	2 x 9 (3 étuis)	15	1 x 15 (2 étuis)
17	1 x 17 (2 étuis) - 28 d	15	1 x 15 (2 étuis)
16	2 x 9 (3 étuis)	15	1 x 15 (2 étuis)
15	1 x 15 (2 étuis)	15	1 x 15 (2 étuis)
14	1 x 15 (2 étuis)	13	1 x 13 (2 étuis)
13	1 x 13 (2 étuis)	13	1 x 13 (2 étuis)
12	1 x 13 (2 étuis)	11	1 x 11 (2 étuis)
11	1 x 11 (2 étuis)	11	1 x 11 (2 étuis)
10	1 x 11 (3 étuis)	9	1 x 9 (3 étuis)
9	1 x 9 (3 étuis)	9	1 x 9 (3 étuis)
8	1 x 9 (3 étuis)	7	1 x 7 (4 étuis)
7	1 x 7 (4 étuis)	7	1 x 7 (4 étuis)
6	1 x 7 (4 étuis)	5	1 x 5 (6 étuis)
5	1 x 5 (6 étuis)	5	1 x 5 (6 étuis)

Article 4 : Nombre de qualifiés et PP redistribués

Nombre de quadrettes qualifiées : 2.

Ordre de remplacement national : 2^{ème} rang.

Redistribution de PP à un tiers des équipes inscrites au départ : 7 / 6 / 4 / 4 / 3 / 2 / 2 / 1 / 1 / 1 / 1 / 1.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL ET ZONE COUPE DE FRANCE

Le règlement se trouve sur un autre fichier et s'adaptera chaque année en fonction du nombre d'équipes inscrites.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL INDIVIDUEL DONNES LIBRES

Article 1 : Admission

Tous les joueurs licenciés, à jour de leurs cotisations annuelles au comité de Franche-Comté, peuvent concourir au championnat régional individuel en donnes libres.

Article 2 : Déroulement de la compétition

L'épreuve se déroulera en 2 séances.

La 1^{ère} séance aura lieu en 5 x 5 donnes. Il n'y aura aucun joueur éliminé à l'issue de cette séance.

La 2^{ème} séance aura lieu en 5 x 5 donnes. Aucun coefficient ne sera appliqué.

Les positions de départ seront attribuées selon le classement général de la 1^{ère} séance : les 4 premiers joueront à la table 1, et ainsi de suite. Ce système sera appliqué à chaque position de la 2^{ème} séance.

Seuls les 40 joueurs les mieux classés joueront la 5^{ème} et dernière position. Si les joueurs classés à la 40^{ème} et à la 41^{ème} place ont le même score, une table supplémentaire sera ajoutée. Si à nouveau le 44^{ème} est ex-aequo avec le 45^{ème}, seuls les 40 premiers seront sélectionnés et la 40^{ème} place reviendra au joueur ayant marqué le plus de points lors de la séance du soir.

Article 3 : Nombre de qualifiés

Nombre de qualifiés : 18.

Ordre de remplacement national : 4^{ème} rang.

Redistribution de PP : 3 / 2 / 1.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL INDIVIDUEL DONNES LIBRES SENIOR

Article 1 : Admission

Tous les joueurs licenciés, à jour de leurs cotisations annuelles au comité de Franche-Comté, et ayant au moins 60 ans le 31 décembre de la saison en cours, sans restriction de classement, peuvent concourir au championnat régional individuel senior en donnes libres.

Article 2 : Déroulement de la compétition

L'épreuve se déroulera en 2 séances.

La 1^{ère} séance aura lieu en 5 x 5 donnes. Les joueurs tourneront à chaque position suivant le mouvement FFT. A l'issue de la séance, il n'y aura aucun joueur éliminé.

La 2^{ème} séance aura lieu elle aussi en 5 x 5 donnes. Les positions de départ seront attribuées en fonction du classement général de la 1^{ère} séance : les 4 premiers joueront à la table 1, et ainsi de suite. Ce système sera appliqué à chaque position de la 2^{ème} séance.

Article 3 : Nombre de qualifiés

Nombre de qualifiés : 11.

Ordre de remplacement national : 29^{ème} rang.

Redistribution de PP : 3 / 2 / 1.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL LIBRE DUO

Article 1 : Admission

Les deux joueurs de l'équipe doivent être à jour de leurs cotisations annuelles au comité de Franche-Comté.

Article 2 : Déroulement de la compétition

L'épreuve se déroulera en 2 séances.

La 1^{ère} séance aura lieu en 5 x 5 donnes. Les joueurs tourneront à chaque position suivant le mouvement FFT. A l'issue de la séance, il n'y aura aucun duo éliminé.

La 2^{ème} séance aura lieu elle aussi en 5 x 5 donnes. Les positions de départ seront attribuées selon le classement général de la 1^{ère} séance. Le coefficient de la séance sera de 1.

Article 3 : Nombre de duos qualifiés pour le Championnat de France

Nombre de duos qualifiés : 8.

Ordre de remplacement national : 30^{ème} rang.

Redistribution de PP : 3 / 2 / 1.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DONNES LIBRES INTERCLUBS PAR ÉQUIPES DE QUATRE

Article 1 : Admission

Les quatre joueurs de l'équipe doivent être à jour de leurs cotisations annuelles au comité de Franche-Comté et doivent appartenir au même club. De plus, le produit (la multiplication) des séries des joueurs composant l'équipe, au Classement National 2022, doit être supérieur ou égal à 17. Exception : les compositions 1-1-3-4 et 1-1-4-4 sont acceptées.

Article 2 : Déroulement de la compétition

L'épreuve se déroulera en 2 séances.

La 1^{ère} séance aura lieu en 5 x 5 donnes, si le nombre de tables le permet. Les joueurs tourneront à chaque position suivant le mouvement FFT. A l'issue de la séance, il n'y aura aucune équipe éliminée.

La 2^{ème} séance aura lieu elle aussi en 5 x 5 donnes, toujours si le nombre de tables le permet. Les positions de départ seront attribuées en fonction du classement général de la 1^{ère} séance.

Article 3 : Nombre d'équipes qualifiées et ordre de remplacement sur bordereau

Nombre total d'équipes qualifiées : 4.

Ordre de remplacement national : 10^{ème} rang.

Redistribution de PP : 3 / 2 / 1.